



La valeur comptable des immobilisations

Coût d'acquisition
de l'immobilisation
corporelle

—

Amortissement
cumulé

=

Valeur comptable
de l'immobilisation
corporelle

Coût d'acquisition
de l'immobilisation
incorporelle

—

Amortissement
cumulé

=

Valeur comptable
de l'immobilisation
incorporelle